Agrément : E02 010 015 10

Cours de code en salle

L'auto-école vous propose, sur **rendez-vous auprès du secrétariat**, des **cours** de code **en salle**, animés par en enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Ces cours théoriques sont accessibles tous les vendredis de 16h à 17h.

Les différents thèmes qui peuvent être abordés sont :

- Lois physiques appliquées au véhicule
- Feux obligatoires et facultatifs des véhicules
 - La vue du conducteur
- L'attention du conducteur : vigilance, attention et fatigue
 - Signalisation horizontale
 - Signalisation verticale
 - Les intersections
 - Distances d'arrêt
 - Temps de réaction et distances de sécurité
 - Les ronds-points et les sens giratoires
 - Risques liés à la conduite de nuit
 - Circulation en hiver
 - Risques liés à la conduite par intempéries
 - Approche multifactorielle de l'accident : système HEVO
 - Usagers vulnérables
- Pressions et influences incitant à une vitesse inadaptée
 - Substances psychoactives (sauf alcool)
- L'alcool : cadre réglementaire, effets et accidentologie, estimation...
- Documents et équipements obligatoires et facultatifs du conducteur
 - Assurance automobile